

www.huffingtonpost.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Remettre en cause les "droits de l'homme" pour faire de l'égalité des sexes une réalité

Éliane Viennot

Professeure à l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne), spécialiste des relations entre les femmes et le pouvoir

La liste des scandales qui éclaboussent la classe politique française depuis quelques décennies à propos de son sexisme n'en finit plus de s'allonger. Si les stratégies et ripostes élaborées jusqu'à présent sont bienvenues, il est peu probable que nous puissions véritablement progresser sans questionner la culture qui autorise ces comportements : celle des "droits de l'homme". Une expression que les élites françaises tiennent mordicus à conserver, alors que la plupart des pays y compris francophones l'ont désormais abandonnée au profit des "droits humains". La formule adoptée en France en 1789 a en effet coexisté avec plus de deux siècles d'inégalité juridique entre les femmes et les hommes : jusqu'en 1944 pour les droits civiques, jusqu'en 2013 pour les droits civils. Et elle coexiste aujourd'hui avec le maintien d'inégalités de toutes sortes. Être nettement mieux payés, être les seuls ou presque à détenir l'autorité, être exemptés ou presque des corvées domestiques, pouvoir faire taire ses égales en lançant des grossièretés, imposer sa sexualité, voilà donc aussi en quoi consistent les "droits de l'homme" dont notre pays se prétend "la patrie".

De fait, ces expressions sont à prendre au sens propre - comme nous le faisons tous et toutes inconsciemment, en vertu de la langue française et en dépit du catéchisme républicain. En 1789, date de proclamation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de la prétendue abolition des privilèges, il y avait déjà quelques siècles que la France caracolait en tête des nations luttant contre la "gynécocratie". Non contents d'avoir mis au point la "loi salique", disposition empêchant les filles de roi d'accéder au trône, les partisans de la suprématie masculine étaient montés au front à chaque entrée en scène d'une régente, en visant bien au-delà de la sphère politique : "Si le droit naturel est violé en la gynécocratie, encore plus est le droit civil et le droit des gens, qui veulent que la femme suive le mari", écrivait ainsi Jean Bodin dans sa République (1576), au nez de Catherine de Médicis. L'âge des Lumières avait tranquillement reconduit le mythe national (il n'y a guère que Voltaire qui s'en soit moqué). Mais surtout, il avait fourni pléthore de textes justifiant la sujétion féminine : "Les hommes, par la prérogative de leur sexe et par la force de leur tempérament, sont naturellement capables de toutes sortes d'emplois et d'engagements ; au lieu que les femmes, à cause de la fragilité de leur sexe et de leur délicatesse naturelle, sont exclues de plusieurs fonctions, et incapables de certains engagements", disait par exemple l'article Femme de L'Encyclopédie, ouvrage massivement diffusé depuis le milieu du XVIIIe siècle. Et ce temps avait aussi promu l'expression l'homme, là où les époques précédentes disaient les hommes (pour parler du sexe masculin), et (pour parler de tout le monde) les gens, voire les gens de tout âge et de tout sexe.

D'où la présence du mot dans la Déclaration, là où aucun équivalent n'apparaît dans les textes américains dont on dit que les révolutionnaires français se seraient inspirés. D'où le vote des premiers articles de constitution, en octobre 1789, stipulant que "la Couronne est héréditaire dans la race régnante, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle et absolue des femmes et de leur descendance". Et d'où la colère des femmes, dès la fin de cette même année, lorsque les premières lois électorales adoptées par l'Assemblée les excluent du droit de vote - que certaines d'entre elles possédaient sous l'Ancien Régime. "Remettons les hommes dans leur chemin, et ne souffrons pas qu'avec leurs systèmes d'égalité et de liberté, avec leurs Déclarations de droits, ils nous laissent dans l'état d'infériorité - disons vrai, d'esclavage - dans lequel ils nous retiennent depuis si longtemps", écrit ainsi l'une d'elles dans le manifeste du journal qu'elle veut fonder. Et d'où la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne qu'Olympe de Gouges rédige à l'automne 1791, à

www.huffingtonpost.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

quelques jours de l'adoption de la première constitution (qui devait afficher celle de "l'homme" en préambule), texte qu'elle présente logiquement comme "à décréter par l'Assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celle de la prochaine législature." Au printemps 1792, lorsque les "hommes de couleur libres" se voient accorder la citoyenneté - après tant d'autres anciens exclus -, les féministes s'étranglent. "Serons-nous donc les seules pour qui existera toujours l'âge de fer ?", s'exaspèrent les signataires d'une Requête des dames à l'Assemblée nationale. Qui vont jusqu'à proposer un projet de décret destiné à "réformer le plus grand, le plus universel des abus". Mais "ce n'est pas aux femmes à provoquer un décret, parce que la retenue de leur sexe leur interdit toute démarche à cet égard. Une épouse malheureuse meurt à son poste plutôt que de le quitter un seul instant pour se plaindre", écrit le patron des Révolutions de Paris, qui ne fait que retranscrire l'opinion de l'écrasante majorité des députés.

Qui d'entre nous a entendu parler de ces protestations ? De ces justifications ? Qui s'est vu invité à réfléchir aux propos de Rousseau sur "le sexe qui devrait obéir" ? À ceux de Montesquieu sur la Nature qui a si judicieusement "placé dans l'un la témérité, dans l'autre la honte" ? Qui nous a expliqué que la règle du masculin qui "l'emporte sur le féminin" est contemporaine des attaques contre les Précieuses ridicules ? Qui sait que des centaines de philosophes, d'écrivains, d'artistes, de politiciens ont justifié l'ordre masculin jusqu'au milieu du XXe siècle - hommes dont les noms s'étalent dans nos manuels, quand ceux des femmes y sont si rares ?

Ce n'est pas d'un bavardage sur *La force du sexe faible*, navrant axiome dont Michel Onfray vient d'intituler un petit ouvrage ni fait ni à faire rassemblant cinq notices sur des femmes connues, deux séries d'imprécations contre Robespierre et un bouquet d'éloges de Proudhon (misogyne notoire !), le tout modestement sous-titré *Une contre-histoire de la Révolution, dont nous avons besoin aujourd'hui*. C'est bien toute une culture, oui, qu'il faut remettre en cause, si nous ne voulons pas que les mesures visant l'égalité soient constamment battues en brèche par les "droits de l'homme"... à passer toujours en premier.

Et la modernité fut masculine. La France, les femmes et le pouvoir, 1789-1804, d'Éliane VIENNOT aux Éditions Perrin, en librairie depuis le 28 avril.